

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
PARTI UPRONA
B.P.1810
BUJUMBURA**

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 10/2003

Ce samedi 30 août 2003, le Comité Central du Parti UPRONA a tenu sa 3ème session ordinaire. Plus de 300 membres provenant de Bujumbura et de l'intérieur du pays ont participé à cette session à KUMUGUMYA.

Les membres du Comité Central de l'UPRONA ont passé en revue les sujets importants de l'actualité politique nationale et après échanges et débats, ont rendu publique la communication suivante :

1.1. Suite aux résultats des dernières négociations sur le cessez-le- feu avec le CNDD, le processus de paix arrive à un tournant décisif et crucial pour le Burundi. Le Comité Central de l'UPRONA recommande aux parties en négociations de préserver rigoureusement l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation, surtout en ce qui concerne la nature du conflit burundais ainsi que les solutions politiques et institutionnelles qui ont été convenues pour le résoudre.

A ce sujet, le Comité Central de l'UPRONA réaffirme que le principe de co-gestion au niveau des institutions entre les 2 familles politiques reste fondamental, de même que la nécessité de garantir la stabilité du pays et la sécurité de toutes les communautés ethniques.

1.2. Ayant constaté que les négociations par paliers ne font que nuire à tout le processus, le Comité Central estime que les FNL ne doivent pas rester à la traîne et invite le Médiateur et la Région à faire pression sur ce mouvement pour qu'il rejoigne la table des négociations afin que les compromis bâtis puissent être globaux et définitifs.

1.3. Le Comité Central en appelle aux pays de la Région pour qu'ils interdisent aux groupes terroristes de continuer à torpiller le processus de paix à partir de leurs territoires.

1.4. En ce qui concerne la question des élections, le Comité Central affirme que le code électoral appelle un examen approfondi pour que les Burundais puissent avoir de l'espoir dans un avenir où la victoire des uns ne signifie pas la mort ou l'exclusion des autres.

A ce sujet le Comité Central de l'UPRONA est convaincu que la " réforme du système électoral doit consacrer les principes fondamentaux " de consensus et d'équilibre entre les familles politico-ethniques, tel que cela ressort des compromis historiques d'Arusha.

- 1.5. En matière socio-économique, les membres du Comité Central du Parti UPRONA ont réaffirmé les valeurs historiques du parti en ce qui concerne la bonne gouvernance, la gestion rigoureuse des ressources publiques, la promotion d'un service public efficace pour un accès universel et équitable aux soins de santé et à l'éducation, la revitalisation de l'administration. Parallèlement, le Comité Central recommande au gouvernement de prendre des mesures concrètes pour réprimer et sanctionner les détourneurs de fonds publics où qu'ils se trouvent.
- 1.6. Le Comité Central de l'UPRONA a exprimé sa satisfaction en ce qui concerne le travail de redynamisation du parti dont les comités sont désormais fonctionnels dans toutes les provinces, toutes les communes du pays, et recommande aux Upronistes de diffuser régulièrement le message d'unité et de tolérance parmi les citoyens.
- 1.7. Enfin le Comité Central a entériné la désignation du Président intérimaire du Parti qui a déjà été décidée par son Bureau Exécutif.

Fait à Bujumbura, le 30 août 2003

Pour le Parti UPRONA,

LE SECRETAIRE NATIONAL A LA COMMUNICATION

Gérard NDUWAYO.